



La Seine-Saint-Denis : territoire d'avenir et de talents

Nous sommes un territoire riche du dynamisme et de la créativité de ceux qui entreprennent.

Un territoire, au 2 rang des départements franciliens, après Paris pour la création d'entreprises, avec plus de 32000 sequano-dyonisiens qui, en 2019 sautent le pas, créent ou reprennent une activité, dont la moitié choisisse d'être micro-entrepreneur.

Pourtant, le parcours du nouvel entrepreneur est difficile et une partie de l'avenir de la jeune entreprise se joue dans les premières années voire dans les premiers mois.

En tant que Président du Conseil Départemental, je souhaite renforcer et encourager le développement des jeunes entreprises, ouvrir les réseaux de soutien, conforter l'accompagnement, guider chacun dans ses démarches, orienter les porteurs de projet pour le dépôt d'un dossier.

Cette nouvelle édition du guide de la création d'entreprises en Seine-Saint-Denis, réalisée en collaboration avec l'ensemble des acteurs du réseau de la création, participe à cet objectif en facilitant l'accès à l'information sur les différents dispositifs et mesures proposés par les partenaires actifs de Seine-Saint-Denis et permet ainsi d'identifier les interlocuteurs les plus adéquats.

NADEGE GROBOIS, vice-président chargé de l'économie sociale et solidaire, et moi-même, formons le vœu que ce guide contribue à vous aider dans la réussite de vos projets de création et de reprise d'entreprises en Seine-Saint-Denis.



Passer le cap et le tenir

Créer une entreprise c'est se lancer un défi, prendre des risques. Pour nous autres, entrepreneurs, l'audace et l'esprit d'initiative font notre quotidien, cimentent notre action.

Votre Chambre de commerce et d'industrie est à vos côtés pour porter avec vous ce défi et vous apporter un service de proximité, dès la création, pour accélérer votre développement commercial ou à l'international, vos innovations numériques. Nous vous facilitons les échanges par des clubs et des réseaux. Nos services sont là pour vous aider à être compétitifs et ils connaissent vos besoins: développer vos ventes, être plus efficace, être informé sur la réglementation et les aides.

Pour les débuts de votre entreprise, ils vous aideront à construire le projet, étudier le marché, choisir la forme juridique, connaître la réglementation. Pendant ces premières années, ils vous accompagneront pour faire le point sur votre organisation et votre gestion. Ils vous proposeront aussi des entretiens, des ateliers, des formations, un réseau de partenaires... Saisissez cette chance de mieux réussir.

En Seine-Saint-Denis vos ambitions et vos projets ont de la place pour se développer. Les atouts y sont nombreux, une population jeune et dynamique, des loyers et du foncier attractifs, une bonne desserte par la route et par les transports en commun.

Pour votre projet d'entreprise, votre détermination est fondamentale mais l'accompagnement est essentiel. Nous sommes avec vous pour gagner le pari de l'avenir !

Danielle DUBRAC

Présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis

Sommaire

-  **Avant tout, je m'informe et je me fais accompagner** p.4
Après des acteurs couvrant le département Après des acteurs locaux (ville par ville)
Qui peut me former ?
-  **Je choisis mon adresse** p.8
-  **Les aides et les financements, ça existe !** p.10
Les exonérations, les subventions, les primes
Les prêts
Les garanties
Les apports en fonds propres
-  **Maintenant, je peux créer mon entreprise** p.12
Les formalités
-  **Les contacts utiles de la Seine-Saint-Denis** p.13
-  **La carte du département** p.15

Avant tout, je m'informe et je me fais accompagner

ASTUCE ! Le travail en amont de la création n'est pas du temps perdu. C'est un temps et de l'argent gagnés.

Une préparation sérieuse de votre projet est un gage de réussite. Vous devez commencer par vous informer, c'est une première démarche indispensable. Participer à une séance ou un atelier pour découvrir la création d'entreprise ou la reprise, surfer sur le web, vous permettra de valider trois étapes essentielles :

- la cohérence entre vous et votre projet (motivations, compétences, ressource...)
- la connaissance du produit et du marché (la demande, l'offre, l'environnement...)
- la détermination de l'équilibre financier (faisabilité, rentabilité et trésorerie).

Ensuite, il vous faudra « travailler » votre projet de création ou de reprise d'entreprise, constituer un dossier solide. A ce stade vous pourrez vous faire accompagner par un spécialiste présent en Seine-Saint-Denis. Ce travail vous permettra de préciser :

- la réglementation de la profession
- votre marché
- votre clientèle
- votre chiffre d'affaires prévisionnel
- votre statut social
- les aspects juridiques (entreprise individuelle, société) et fiscaux de votre entreprise
- vos charges
- les investissements nécessaires
- les moyens de financement disponibles
- les aides que vous pouvez solliciter

Elaborez un document prévisionnel ou un « plan d'affaires » formalisé par écrit, précis et rigoureux, il sera votre meilleur atout pour convaincre vos partenaires !

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances, vous avez la possibilité de suivre une formation à la création d'entreprise. Des prises en charge sont possibles en fonction de votre projet ou de votre situation personnelle.

ASTUCE ! Ne passez pas à côté d'une aide locale, des conseils d'autres créateurs ou d'un réseau de relations. Informez-vous et prenez des rendez-vous avec des spécialistes de la création. De nombreuses prestations sont gratuites.

Les acteurs couvrant tout le département

ORGANISMES

<p>CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS ☎0820 012 112 (0,12 €/min) www.cci93.fr creation93@cci-paris-idf.fr</p> <p>(1) Gratuit (2) Gratuit ou payant Habilitations permettant des prises en charge. Accompagnement individuel avec prise en charge possible avec Entrepreneur#Leader, ou Programme départemental d'insertion. Gratuit pour les jeunes de moins de 26 ans, allocataires de minima sociaux, personnes reconnues handicapées, habitants des Quartiers Politique de la Ville, les femmes.</p>	<p>(1) PRESTATIONS D'ACCUEIL – INFORMATION (2) PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT OU SPÉCIFIQUES</p> <p>(1) Réunions d'information créateurs: les jeudis matin tous les 15 jours de 9h30 à 12h Information téléphonique: du lundi au vendredi Réunions thématiques « mercredi business » gratuites (info sur cci93.fr) (2) Informations juridiques et réglementaires: www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation</p> <p>(2) Stage 5 jours pour entreprendre (cf. page 14) Conseil et accompagnement au montage du dossier prévisionnel : étude de marché, aspects juridiques, sociaux, financiers Centre de Formalités des Entreprises (CFE): accompagnement au dossier de formalités Aide à la recherche de financements: dossiers de prêts d'honneur, prêts bancaires, garanties, aides ...</p> <p>Permanences INPI: www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/pme/permanences-inpi-sur-la-proprete-intellectuelle</p> <p>Suivi de la jeune entreprise dans le programme Entrepreneur Leader</p> <p>Mise en réseaux et développement des compétences entrepreneuriales</p> <p>Espace de co-working ou location de bureaux à la journée/semaine/mois</p>
<p>CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-SAINT-DENIS ☎01 41 60 75 00 www.cma93.fr eco@cma93.fr</p> <p>(1) Gratuit (2) Gratuit ou payant avec prise en charge possible avec Entrepreneur#Leader. Gratuit pour les jeunes de moins de 26 ans, allocataires de minima sociaux, personnes reconnues handicapées, habitants des Quartiers Politiques de la Ville</p>	<p>(1) Information-conseil: collectif et individuel Séances d'information pour créateurs et repreneurs d'entreprises : Mardi matin de 9h30 à 12h30</p> <p>Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 9h à 13h ☎01 41 60 75 02</p> <p>(2) Élaboration de projet création/reprise, montage et suivi de dossiers d'aide et de financement</p> <p>SOS Artisans: ☎01 41 60 75 02 de 9h à 13h</p> <p>Diagnostic d'évaluation transmission/reprise, Diagnostic hygiène alimentaire</p> <p>Stage de préparation à l'installation: formation spécifique « artisans »</p>

Les acteurs couvrant tout le département

ORGANISMES

- (1) PRESTATIONS D'ACCUEIL – INFORMATION
- (2) PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT OU SPÉCIFIQUES

<p>BGE Paris</p> <p>Public Entrepreneur# Leader (1) Gratuit (2) Gratuit ou payant prise en charge possible avec Entrepreneur#Leader ou via l'EPT www.bge-parif.com</p>	<p>(1) Réunion d'informations sur les bassins d'emploi (Voir Etablissements Publics territoriaux) (2) Accompagnement à la création, couveuse d'activité (2) Suivi Post création dans le cadre du dispositif Entrepreneur#leader</p>
<p>POLE EMPLOI ☎ 39 49 (gratuit ou 0,11 €/appel depuis une ligne fixe ou une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile) Chemin d'accès vers onglet création : www.pole-emploi.fr Espace candidat > Mon projet ma recherche > Je crée mon entreprise</p>	<p>Les informations et conseils pour tous les créateurs potentiels :</p> <p>(1) L'appui aux créateurs : Des réunions d'informations générales sur la création dans les Pôle emploi Inscription via le 3949</p> <p>(2) Des ateliers : S'imaginer créateur Organiser son projet de création d'entreprise Mon projet de création d'entreprise et moi</p> <p>(2) Des sessions d'accompagnement : Activ'Créa : Un appui personnalisé pour poser les besoins du projet (2) Prise en charges de formations nécessaires au projet de création/reprise</p>

Les acteurs locaux

Les acteurs locaux d'accompagnement à la création se structurent autour des Etablissements Publics Territoriaux qui regroupent un ensemble de communes autour de bassins d'emploi. En Seine-Saint-Denis, il y en a 4 :

- Est Ensemble regroupe Bobigny, Bondy, Le Pré Saint Gervais, Les Lilas, Montreuil-Sous-Bois, Noisy-le-Sec Romainville, Pantin
- Grand Paris Grand Est regroupe Clichy-sous-Bois, Gournay, Livry-Gargan, le Raincy, Monfermeil, Neuilly Plaisance, Neuilly Sur marne, Noisy-le-Grand, Villemomble
- Plaine Commune regroupe Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Couneuve, l'île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse
- Paris Terres d'Envol regroupe Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny Le Blanc Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay en France, Villepinte,

LIEU D'HABITATION/ IMPLANTATION	STRUCTURE	(1) PRESTATIONS D'ACCUEIL – INFORMATION (2) PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT
<p>EST-ENSEMBLE : Bobigny Bondy Le Pré Saint-Gervais Les Lilas Montreuil Noisy-le-Sec Romainville Pantin</p>	<p>Est-Ensemble</p> <p>www.est-ensemble.fr PACE point d'accueil Création ☎ 07 89 66 90 34</p> <p>Positive Planet (projet en Quartiers Politiques de la ville) Bondy ☎ 01 71 86 64 36 Montreuil ☎ 09 84 06 29 52 Pantin ☎ 07 81 56 02 80</p>	<p>(1) Accueil, orientation, information (2) Accompagnement réalisé par les opérateurs de la création – montage de projet, financement, incubation, (voir les rubriques) Conseil personnalisé lors d'entretiens individuels Ateliers et réunions thématiques Orientations financières Rencontres de dirigeants et développement réseau Pépinière d'entreprise</p>

Les acteurs locaux

LIEU D'HABITATION/ IMPLANTATION	STRUCTURE	(1) PRESTATIONS D'ACCUEIL – INFORMATION (2) PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT OU SPÉCIFIQUES
GRAND PARIS GRAND EST : Clichy-sous-Bois Gournay Livry-Gargan, Le Raincy Monfermeil Neuilly Plaisance Neuilly Sur Marne Noisy-le-Grand Villemomble	GRAND PARIS GRAND EST ☎ 01 41 70 30 01 ou deveco@grandparisgrandest.fr www.grandparisgrandest.fr/ Sur Clichy-Sous-Bois et Montfermeil PACE point d'accueil Création ☎ 01 79 64 53 89 ou 01 45 09 07 02 Positive Planet Clichy-sous-Bois (Quartiers politique de la ville) ☎ 01 43 51 07 14	(1) Accueil, orientation, information (2) Accompagnement réalisé par les opérateurs de la création – montage de projet, financement, incubation, (voir les rubriques) Conseil personnalisé lors d'entretiens individuels Ateliers et réunions thématiques Orientations financières Rencontres de dirigeants Pépinière d'entreprise
PLAINE COMMUNE : Aubervilliers Epinay-sur-Seine La Couneuve L'île-Saint-Denis Pierrefitte-sur-Seine Saint-Denis Saint-Ouen Stains Villetaneuse	Service d'amorçage de projet Citélab ☎ 0811 562 563 La MIEL ☎ 01 48 09 53 00 www.lamiel.org contact@lamiel.org Plaine Commune – Service immobilier ☎ 01 55 93 55 55 Pour les locaux commerciaux: Aubervilliers - Service artisanat et commerce ☎ 01 48 39 52 79 Epinay - Service commerce ☎ 01 49 71 26 26 Saint-Denis Service commerce ☎ 01 49 33 68 95	(1) Accueil des créateurs et porteurs d'idées (2) Accompagnement du créateur et du dirigeant: Conseil personnalisé lors d'entretiens individuels Ateliers de formation et réunions thématiques Orientations financières. Rencontres de dirigeants et développement réseau. Pépinière d'entreprise (2) Recherche de locaux industriels, d'activités, de services

Les acteurs locaux

LIEU D'HABITATION/ IMPLANTATION	STRUCTURE	(1) PRESTATIONS D'ACCUEIL – INFORMATION 2) PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT OU SPÉCIFIQUES
PARIS TERRES D'ENVOL : Aulnay-sous-Bois Drancy Dugny Le Blanc Mesnil Le Bourget Sevran Tremblay en France Villepinte Vaujours	PARIS TERRES D'ENVOL ☎ 01 48 17 86 60 entreprendre@paristde.fr www.paristerresdenvol.fr	(1) Ateliers collectifs : les étapes de la création, toutes les 2 semaines, gratuit sur inscription (2) Accompagnement : Entretien individuel sur RDV Conseils en recherche de financement Ateliers thématiques Pépinière d'entreprises: bureaux et ateliers Espace de Co-working Suivi post-crédation Centre de ressources Mentorat

Les acteurs spécialisés

Le recours à un spécialiste du droit ou du chiffre vous permettra d'éviter bien des erreurs ! Un bail, l'établissement des premiers contrats doivent, par exemple, être validés.

L'expert-comptable vous aidera à mettre en place votre gestion administrative et votre comptabilité.

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES ☎ 01 48 54 52 87	Tenue de la comptabilité, déclarations Conseil en gestion, finance, fiscalité, comptabilité	Permanences gratuites, Prestations payantes
ORDRE DES AVOCATS Maison de l'avocat et du droit ☎ 01 41 60 80 80 80	Documents juridiques: contrats, statuts, gestion des litiges, etc....	Permanences gratuites, Prestations payantes

Qui peut me former ?

Vous formez à la création d'entreprise vous permettra :

- d'acquérir des connaissances pour démarrer votre activité avec plus d'assurance,
- de prendre le temps de vous consacrer à votre projet,
- d'échanger sur votre projet avec d'autres personnes, formateurs et stagiaires, de le tester avant de le présenter à des tiers.

La formation au métier de chef d'entreprise n'est pas obligatoire. Elle est nécessaire dans bien des cas !

Être diplômé et/ou justifier d'une expérience professionnelle est indispensable pour exercer de nombreux métiers, l'expérience peut être validée par la V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience).

Qui peut me former ?

ORGANISMES

PRESTATIONS DE FORMATION

BGE PaRIF

Prise en charge éventuelle pour les demandeurs d'emploi de plus d'1 an, RSA
☎ 01 43 55 09 48

Formation et ateliers d'une demi-journée à 1 jour (programme sur www.bge-parif.com)

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

☎ 01 41 60 75 00
260 € net (tarif 2019)
Prise en charge pour les bénéficiaires du RSA

Stage de Préparation à l'Installation:
Stage recommandé pour toute immatriculation au répertoire des métiers, avec inscription préalable

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SEINE-SAINT-DENIS

☎ 0820 012 112 (0,12 €/min)
Stage coût de 525€ net pour les personnes physiques
Prise en charge: RSA, CPF,...

ateliers d'une demi-journée sur les bases de la création d'entreprise - Ateliers »mercredi Business Openspot (voir cci93.fr)
Stage "5 jours pour entreprendre": aspects commerciaux de la création, comptabilité et gestion financière, aspects sociaux, fiscaux et juridiques, financement et aides, prévention
Stage recommandé avant toute ouverture d'entreprise commerciale

www.cci93.fr

ADIE « Je deviens Entrepreneur »

Un parcours proposé par l'ADIE pour les Porteurs de projet. Prise en charge des Candidats
☎ 09 69 328 110 (appel non surtaxé)

Programme de 10 modules collectifs, auquel s'ajoute des entretiens individuels

LA MIEL

☎ 01 48 09 53 00

Une dizaine d'ateliers de formation cf. programmation sur www.lamiel.org

Groupement de créateurs

Accès au diplôme
« Entrepreneur TPE »

☎ 01 84 74 02 60
gdc@ensemblepourlemploi.com

Ateliers pratiques de travail sur l'élaboration du projet
Ce dispositif permet à toute personne non diplômée, d'accéder à une formation diplômante de 6 mois incluant un accompagnement individuel, une formation universitaire et un stage en entreprise de 4 semaines

Time2Start

time2start.fr
Prise en charge du coût de la formation
☎ 06628529206

Programme sur 25 semaines (porteurs de projet sélectionnés), Programme centré sur l'e-learning et le coaching
Porteurs de projet issus des quartiers populaires

Je choisis mon adresse et je teste mon projet

Je choisis mon adresse et je teste mon projet

Simultanément à la validation de votre projet, et avant de procéder aux formalités d'immatriculation, il est nécessaire de choisir selon votre activité un siège social pour votre entreprise.

Deux types de domiciliation s'offrent à vous :

- Domiciliation provisoire : incubateurs et pépinières d'entreprise ou votre domicile personnel ;
- Domiciliation définitive : domicile personnel sous certaines conditions, bail commercial ou société de domiciliation.

Pour vous aider à trouver des locaux, il existe des bourses de locaux : Consulter les villes ou Etablissements Publics Territoriaux (Est Ensemble, Grand Paris Grand Est, Plaine Commune, Terres d'Envol) où vous souhaitez vous installer pour connaître les locaux disponibles et les possibilités d'aide à l'implantation.

ATTENTION ! Le choix d'un local est une opération complexe et cruciale pour la réussite des commerces. Le bail devra être lu attentivement. Vérifier l'autorisation d'exercer votre activité, les travaux nécessaires, le règlement de copropriété. Renseignez-vous auprès de votre mairie des perspectives d'évolution de l'environnement

Préalablement au choix d'une adresse permanente, vous pouvez tester votre projet pour le sécuriser : ces dernières années de nombreuses options ont été ouvertes grâce aux tiers-lieux/couveuses/ incubateurs/accélérateurs...

Informez-vous auprès de votre conseiller, allez à la rencontre des opérateurs, l'offre est riche et évolue très vite.

Vous pouvez recourir à différents dispositifs ou lieux alternatifs au moment de votre lancement, afin d'éviter une prise de bail onéreux et mieux tester votre activité :

- **Les couveuses** accueillent les entrepreneurs potentiels ayant un projet de création d'entreprise valide mais dont la société n'a pas encore d'existence juridique. Elles leur permettent de tester leur activité en grandeur réelle tout en gardant leur statut social initial (demandeur d'emploi, salarié ou autre...). Le passage en couveuse a une vocation temporaire.

La Couveuses-Lab BGE PaRIF vous offre ce type de services à travers des antennes en Seine-Saint-Denis. Pour en savoir plus sur les activités, inscrivez-vous à la réunion d'information mensuelle à l'adresse

couveuses@bge-parif.com – site www.bge-parif.com - ☎ 01 43 55 09 48

- **Les incubateurs/accélérateurs** ont les mêmes objectifs que les couveuses. Ils hébergent essentiellement des projets d'entreprises qu'ils conseillent durant la phase de conception et les premiers développements.
 - **Bond'Innov** (dans les locaux de l'IRD à Bondy) - ☎ 01 48 02 55 69 - www.bondinnov.com
 - **Incoplex 93** Appel à candidatures annuel pour intégrer durant 10 mois une vingtaine de start-up portant des projets à impact social ou environnemental, à fort potentiel de croissance et de création d'emplois sur Pantin à la Cité Fertile inco.co.com/incoplex93
 - **Incub'13** (dans les locaux de l'université Paris 13 à Villetaneuse) – ☎ 01 49 40 35 58 - incub13@univ-paris13.fr
 - **Le Comptoir** - ☎ 01 55 28 01 68 - www.le-comptoir.co pour les jeunes de moins de 30 ans en recherche d'accélérateur (modèle start up social) à Montreuil
 - **Incubateur de l'Association Jean-Luc François** : basé à Pantin, il est ouvert aux demandeurs d'emplois souhaitant développer leurs propres activités autour des **métiers de la couture** et aux jeunes créateurs souhaitant fabriquer leurs propres commandes - incubateur.jlf@gmail.com
 - **La Fabrique 621** : un incubateur dédié à la Cosmétique naturelle sur Pantin - contact@lafabrique621.com
 - **L'envolée** : l'incubateur du crédit coopératif pour des projets innovants mis au service du bien commun se situe à Saint-Denis - www.lenvolee-incubateur.fr
 - **Le mediaLab** est l'incubateur coopératif des jeunes créatifs urbains en Seine-Saint-Denis – Il est installé chez BETC à Pantin www.lemedialab93.com ☎ 06 95 99 47 99
 - **Résonnance Nord Sud** – Incubation des entrepreneurs sociaux ancrés sur le double territoire Ile-de-France et Afrique. Basé à Montreuil - resonances-nordsud.org
 - contact@resonances-ns.org ☎ 09 53 19 16 03
 - **Lookforward** est un incubateur destiné à la mode et à la beauté, il est installé à Saint-Denis lookforwardproject.com – 01 85 76 01 53 - lookforwardsrp@gmail.com

- **Le portage salarial** propose un accueil (temporaire ou à long terme) dans la structure juridique d'une société dite "de portage". Le portage salarial peut être utilisé pour passer progressivement au statut d'entrepreneur et tester en toute sécurité la viabilité d'un projet de création d'une société de prestations de services.

Une fois l'intervention entièrement définie, **deux contrats distincts** sont établis :

- la société de portage signe avec le client de l'intervenant le **contrat de prestation**,
- simultanément l'intervenant signe un **contrat de travail** avec la société de portage qui devient son employeur.

Pôle emploi pourra vous fournir des informations et conseils sur ce type spécifique de structure quant aux règles de l'assurance chômage.

Je choisis mon adresse et je teste mon projet

- **Les Coopératives d'Activités et d'Emploi** sont des structures d'appui sous forme de SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production) offrant un cadre juridique aux porteurs de projets en phase de lancement (convention d'accompagnement) et aux créateurs pendant leur phase d'apprentissage (statut entrepreneur-salarié).

Coopaname Plaine Commune -9 rue de la nouvelle France – 93 300 Aubervilliers ☎ 01 48 11 60 31
93@coopaname.coop

Astrolabe - Conseil - ☎ 01 55 28 86 70 - contact@astrolabe-conseil.fr

- **Les pépinières d'entreprises**

Elles vous permettent d'être hébergé à des conditions privilégiées, sur des durées limitées mais aussi d'être conseillé, suivi et de bénéficier de prestations de services. Il est nécessaire de présenter un projet solide pour pouvoir s'installer au sein de ces structures.

Commune avec pépinière	Contact	Descriptif
AULNAY-SOUS-BOIS	MDE Convergence Entrepreneurs ☎ 01 48 19 00 83	Pépinière généraliste (tous secteurs d'activités) située Quartiers Politique de la Ville. Sortie possible sur l' Hôtel d'entreprises
LA COURNEUVE	Pépinière ☎ 01 43 11 09 10	Pépinière généraliste située en Quartier Politique de la Ville
MONTREUIL-SOUS-BOIS	Pépinière ATRIUM ☎ 01 41 72 91 00	Pépinière généraliste (tous secteurs d'activités)
ROSNY-SOUS-BOIS	Pépinière Espace 22 ☎ 01 48 35 37 00	Pépinière généraliste (tous secteurs d'activités) sortie possible sur l'Hôtel d'Entreprises
TREMBLAY-EN-FRANCE	Hubstart Paris Région Center ☎ 01 74 37 27 27	Pépinière implantée au cœur de l'aéroport Roissy
SEVRAN	grp_economie@ville-sevran.fr ☎ 01 41 52 17 75	Pépinière généraliste

- **Les hôtels d'activité ou d'entreprises et espaces de co-working**

Ils vous permettent d'être hébergé à des conditions privilégiées et de bénéficier de prestations de services. Cependant, à la différence des pépinières d'entreprises, les hôtels d'activités ou d'entreprises n'ont pas toujours la vocation d'apporter du conseil aux entreprises hébergées.

Grand Paris Grand Est

Hôtel d'Entreprises Jean Monnet - ☎ 01 48 12 13 50

5 rue de Rome - 93110 Rosny-sous-Bois - www.mairie-rosny-sous-bois.fr

Hôtel d'entreprises de Villemomble - ☎ 01 45 28 26 31 (le matin de 9h à 12h30)

121-123 avenue de Rosny - 93250 Villemomble (www.hotel-entreprises-villemomble.fr)

Hôtels d'activités de Clichy-sous-Bois/Montfermeil (ateliers sur Montfermeil et Clichy-sous-Bois) - ☎ 01 41 70 30 01

Je choisis mon adresse

Paris Terres d'envol

Hôtel d'activités d'Aulnay-sous-Bois - ☎ 01 48 19 80 30 - 1 rue Maryse Bastié - 93600 Aulnay-sous-Bois

Espace de coworking du Blanc Mesnil « l'Accélérateur d'entreprises »- 22, avenue Albert-Einstein -93150 Le Blanc-Mesnil ☎ 01 45 91 70 70

Plaine Commune

Plaine CoWorking s'est installé sur Aubervilliers et propose des bureaux partagés www.plainecoworking.org 10 rue Waldeck Rochet à Aubervilliers

Ateliers **Villetaneuse** : ☎ 01 48 17 70 20 - 46 rue Raymond Brosse – 93430 Villetaneuse

Est Ensemble

OpenSpot Les Digiteurs – Chambre de commerce et d'industrie - Bobigny- Bureaux et espaces de co-working – Accès à 2 réunions gratuites par mois – inscription et programme sur cci93.fr

Les chaudronneries – Montreuil – projets appartenant à l'économie sociétale – Fonctionne par appel à résidence - Montreuil - leschaudronneries.com

Les fab'Lab

Ce sont des lieux où il est mis à disposition du public de créateurs toutes sortes d'outils pour la conception et la réalisation d'objets, il en existe 2 en Seine-Saint-Denis :

ICI MONTREUIL : un espace de 1.700 m2 pour artisans, créateurs.... www.icimontreuil.com

La coopérative Pointcarré : à Saint-Denis - www.pointcarre.coop

Les Territoires d'Entrepreneurs et quartiers

☎ 0820 012 112 (0,12€/mm) - www.cci93.fr

Les ZFU- Territoires Entrepreneurs peuvent bénéficier d'exonérations fiscales d'impôts. Ils ont un périmètre très précis. Depuis janvier 2015, il y a **63 « Quartiers Politiques de la Ville »** en Seine-Saint-Denis qui permettent des exonérations de cotisations foncières et taxes foncières. Contact : bancelin@cci-paris-idf.fr

Les aides et les financements, ça existe !

Une fois l'étude et la validation de votre projet réalisées, différentes aides faciliteront la finalisation et le démarrage de votre entreprise.

Ces aides sont souvent fonction de votre situation personnelle, de la dimension de votre projet, ou du lieu d'implantation de votre entreprise.

Vous devrez identifier et chiffrer vos besoins pour vous assurer d'être en mesure de les couvrir par vos apports (voire ceux de vos associés ou actionnaires), un prêt et/ou les aides auxquelles vous êtes éligibles.

ASTUCE ! N'oubliez pas de prévoir la trésorerie de départ suffisante pour financer les premiers mois (investissements, achats de stocks, délais de paiement des clients...), les premiers encaissements arrivent souvent plus tard que prévus.

C'est la condition de base du démarrage de votre activité.

ASTUCE ! Les aides ne sont pas automatiques, elles peuvent dans certains cas se cumuler. Très souvent un dossier complet de présentation du projet et des justificatifs sont indispensables. N'hésitez pas à contacter votre conseiller : il vous fera gagner du temps et de l'argent.

Nous ne sommes pas exhaustifs, contactez-nous pour en savoir plus. Les informations ci-dessous sont sujettes à modifications.

AIDES	BÉNÉFICIAIRE	CONTACTS
ACRE Exonération partielle de charges sociales Ouvert au conjoint de collaborateur Pour les micro-entrepreneurs , éligibilité pour les demandeurs d'emploi, les -26 ans, RSA,	Le bénéficiaire doit exercer le contrôle effectif de l'entreprise : soit en détenant plus de 50 % du capital, soit en étant le dirigeant de la société et en détenant au minimum 1/3 du capital, sous réserve qu'un autre associé ne détienne pas plus de la moitié du capital	En fonction de l'activité : Commerce, service, industrie : • CCI ☎ 0820 012 012 Artisanat : CMA ☎ 01 41 60 75 02 • Profession libérale : URSSAF ☎ 0 820 011 010 • Agents commerciaux/GIE Greffe du Tribunal ☎ 0891 011 111
AGEFIPH Subvention d'un maximum de 5 000 € en complément d'un cofinancement minimum de 1 500 € sur présentation d'un projet complet	Personnes handicapées demandeurs d'emploi	☎ 0811 37 38 39 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) www.agefiph.fr , et votre agence Pôle Emploi ou Cap Emploi
BPI France Concours, subventions ou avances remboursables	Projets innovants	www.bpifrance.fr et bpifrance-creation.fr
PÔLE EMPLOI Formation à la création d'entreprise : selon le droit commun en vigueur Aide financière de Pôle emploi - Maintien partiel des allocations en fonction des droits acquis et sous conditions Ou - ARCE : versement de 45 % du reliquat des indemnités chômage sous forme de capital (versé en 2 fois)	Demandeurs d'emploi indemnisés ou non indemnisés Bénéficiaire de l'Allocation (d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE)	Contactez votre conseiller ou le ☎ 39 49 www.pole-emploi.fr
FONDATIONS et AIDES Subventions/primes	Variable en fonction de l'objectif de la fondation	S'informer auprès de son conseiller création ou sur les sites bpifrance-creation.fr ou les-aides.fr
LES CONCOURS Concours Talents, Espoirs de l'Économie Locale, Challenge de la création Plaine Commune Promotion, Concours création Île-de-France Banque Populaire, etc.	Porteurs de projets ou jeunes entreprises	Les acteurs généralistes et la CCI Seine-Saint-Denis pour vous orienter

Outre les prêts bancaires classiques que vous pourrez solliciter, il existe des financements complémentaires, qui pourront vous aider à "boucler" votre financement, afin de démarrer votre activité avec une trésorerie suffisante.

Les prêts

PRÊTS	BÉNÉFICIAIRE	CONTACTS
ADIE Association pour le Droit à l'Initiative Économique. Prêt < 6 000 € Accompagnement en amont et suivi Nécessité d'une caution d'une personne de l'entourage du créateur à 50%	Personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire Très petite entreprise post-crédation	ADIE ☎ 0 805 75 74 86
BPI FRANCE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TRANSMISSION Prêt de 40 000 € à 400 000 € Durée: 7 ans avec différé 25 % à 40 % des prêts mis en place D'amortissement sur 2 ans	Projet de reprise de TPE/PME (sauf commerce intermédiation promotion, locations immobilières)	BPIFRANCE ☎ 01 48 15 56 55 www.bpifrance.fr

INITIATIVE FRANCE Prêt personnel à taux 0 %. Jusqu'à 25 000 € à la création ou la jeune entreprise et jusqu'à 50 000 € pour la reprise Sans demande de garantie personnelle Suivi post-financement	En complément d'apports et d'un prêt bancaire ou d'un crédit-bail Éligibilité en fonction de la commune d'implantation	Prestations Entrepreneurs#Leader: voir chaque plateforme
--	---	--

Grand Paris Grand Est, Est Ensemble, Paris Terres d'Envol :

Aulnay, Bagnolet, Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, Coubron, Dugny, Gournay-sur-Marne, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Le Pré-Saint-Gervais, Le Raincy, Les Lilas, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Montreuil-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Sec, Noisy-le-Grand, Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois, Sevran, Tremblay-en-France, Vaujours, Villemomble, Villepinte,

PLAINE COMMUNE : Aubervilliers, Epinay sur Seine, Ile Saint-Denis, Saint-Ouen, Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte, Villetaneuse

Initiative Grand Est Seine-Saint-Denis

☎ 01 41 50 80 81
contact@initiativegessd.fr

Initiative Plaine Commune

☎ 01 48 09 30 08
contact@initiative-plainecommune.fr

RÉSEAU ENTREPRENDRE 93 15 000 € à 50 000 € pour les créations et jusqu'à 90 000 € pour les reprises et projets innovants Taux zéro, sans garantie, différé de remboursement. Validation des projets et accompagnement de 3 ans par des chefs d'entreprise	Créations et reprises. Projets à potentiel de développement et d'emplois. En complément d'apports personnels et d'un crédit bancaire	Intervient sur toute la Seine-Saint-Denis : ☎ 01 41 71 39 01 www.reseau-entreprendre-93.fr/ 93@reseau-entreprendre.org
--	--	---

NB : à l'exception de l'ADIE, l'obtention d'un prêt nécessite la présentation d'un dossier très complet du projet, sous forme de "plan d'affaires" et la justification économique des besoins de financement.

Les garanties

Les garanties vous permettront d'éviter de vous engager fortement sur votre patrimoine personnel en cas de demande de prêt bancaire.

GARANTIES	BÉNÉFICIAIRE	CONTACTS
SIAGI Garantie de 20 à 70 % du montant du crédit (maximum de 2 000 000 €)	Projet de création, reprise ou développement d'entreprise Métiers de l'artisanat, du commerce, du service	SIAGI ☎ 01 48 74 54 00
GARANTIE CREATION (Bpifrance) Jusqu'à 60 % du crédit	Création, délégation aux banques Jusqu'à 200 000 € de crédit.	Bpifrance Garantie ☎ 01 48 15 56 55
FONDS NATIONAL DE GARANTIE TRANSMISSION DES PME/TPE Garantie jusqu'à 70 % du crédit	Développement d'emplois et de chiffre d'affaires (de 40 K€ à 600 K€ de prêt)	
FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE DE L'ARTISANAT DU COMMERCE ET DES TPE Garantie à 80 % du montant du crédit dans la limite de 150 000 €	Création et reprise : - métiers d'art ou - projet important pour le territoire	Chambre de Métiers et de l'Artisanat ☎ 01 41 60 75 02 SIAGI ☎ 01 48 74 02 02
	Entreprises moins de 10 salariés	SOCAMA ☎ 01 47 29 43 13
GARANCES – France Active Garantie sur les prêts bancaires professionnels Prêts/apports pour les entreprises de l'économie Sociale et Solidaire	Demandeurs d'emploi, femmes, salariés en contrat précaire, Projets en territoire sensible, ou TPE créées de moins de 3 ans, ESS	Garances-FranceActive ☎ 01 48 96 13 13

Les apports en fonds propres

Les fonds propres à la création correspondent à l'argent que les associés ou actionnaires déposent pour créer l'entreprise. Ils augmentent notamment grâce aux résultats mis en réserves (c'est-à-dire non distribués). Il existe des structures qui peuvent compléter les apports personnels. Il est souvent nécessaire d'être en société pour pouvoir y accéder, car le capital de votre entreprise sera ouvert à ces nouveaux associés ou actionnaires. Voir les financements de fonds participatifs ou « crowdfunding » recensés sur Internet.

LES CIGALES Prise de participation dans le capital de très petites entreprises d'utilité sociale. Possibilité de compléter avec des apports en compte courant d'associés (de 1000 € à 3000 €).	Sociétés (SARL, SCOP, SCIC, SA) et associations loi 1901	Association régionale des CIGALES d'Île-de-France ☎ 01 71 86 44 52 www.cigales-idf.org
GARRIGUE ÎLE-DE-FRANCE Prise de participation au capital ou quasi fonds propres de 3 000 € à 30 000 € en création et développement	SARL, SA, SCOP, SCIC porteuse d'innovation sociale et environnementale	Garrigue ☎ 01 48 44 74 03 www.garrigue.net

Maintenant, je peux créer mon entreprise

Pour officialiser la création de votre entreprise, vous devez l'immatriculer. Pour cela vous devez vous adresser au centre de formalité des Entreprises (CFE) qui facilitera vos démarches. Le CFE concentre les principales déclarations administratives à effectuer.

Il est compétent en fonction de deux critères :

- géographique : celui du département où est situé le siège social de votre entreprise,
- la nature de votre activité.

Artisan, société artisanale, artisan-commerçant employant moins de 11 salariés

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT de la SEINE-SAINT-DENIS

☎ 01 41 60 75 00 / cfe.rm@cma93.fr ou sur place

Du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h15, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h15

Commerce, industrie et service

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DEPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS

☎ 0820 012 112 (0,12 €/min) ou sur place

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00 à 12h et de 13h30 à 16h00, le mercredi de 9h à 12h.

Profession libérale, Activités artistiques : arts graphiques et plastiques, Auteurs, photographes, illustrateurs....

URSSAF

www.cfe.urssaf.fr

☎ 0820 011 010

Autres activités : les sociétés civiles autres que commerciales ;

les sociétés d'exercice libéral, les agents commerciaux, personnes physiques

CFE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

La liste des pièces à fournir ainsi que le coût de l'immatriculation varient selon les

choix que vous avez effectués.

12

Les contacts utiles de la Seine-Saint-Denis

ORGANISMES

COORDONNÉES & CONTACTS

ADIE	2 rue de la Montjoie – 93210 La Plaine Saint-Denis ☎ 0 805 75 74 86 (appel non surtaxé) www.adie.org
AGEFIPH	192 avenue Aristide Briand - 92226 Bagneux Cedex ☎ 0800 11 10 09 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) www.agefiph.fr
APSIÉ	38/40 avenue Salvador Allende – Local 15 93800 Epinay-sur-Seine ☎ 01 49 71 58 50 www.apsie.org apsie-idf@wanadoo.fr
ASSOCIATION JEAN-LUC FRANCOIS	70 avenue Edouard Vaillant - 93500 Pantin France ☎ 01 41 71 19 51 incubateur.jlf@gmail.com
ASSOCIATION DES EXPERTS-COMPTABLES (AEC)	5, rue de Rome 93110 Rosny-sous-Bois ☎ 01 48 54 52 87
ASSOCIATION TERRITORIALE DES CIGALES D'ÎLE-DE- FRANCE	61 rue Victor Hugo - 93500 Pantin ☎ 01 41 71 00 92 www.cigales-idf.asso.fr at@cigales-idf.asso.fr
ASTROLABE	17 rue Pasteur 75011 Paris ou Sevran M.A.E Les Beaudottes ☎ 01 55 28 86 70 www.astrolabe-conseil.fr contact@astrolabe-conseil.fr
BOND'INNOV	IRD France nord - 32 avenue Henri Vragnat 93143 Bondy Cedex ☎ 01 48 02 56 27 www.bondinnov.com
BGE PARIF	18 Rue du Faubourg du Temple - 75011 Paris ☎ 01 43 55 09 48 www.bge-parif.com et pour la couveuse couveuses@bge-parif.com
BPI FRANCE	Maille Nord 3 - 12 bld Mont d'Est - 93160 Noisy-le-Grand ☎ 01 48 15 56 55 www.bpifrance.fr et bpifrance-creation.fr
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS	191 avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny Service création et CFE ☎ 0820 012 112 (0,12 €/min) www.cci93.fr creation93@cci-paris-idf.fr
CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-SAINT-DENIS	91-129 rue Edouard Renard - 93000 Bobigny Cedex ☎ 01 41 60 75 02/00 www.cma93.fr eco@cma93.fr cfe.rm@cma93.fr

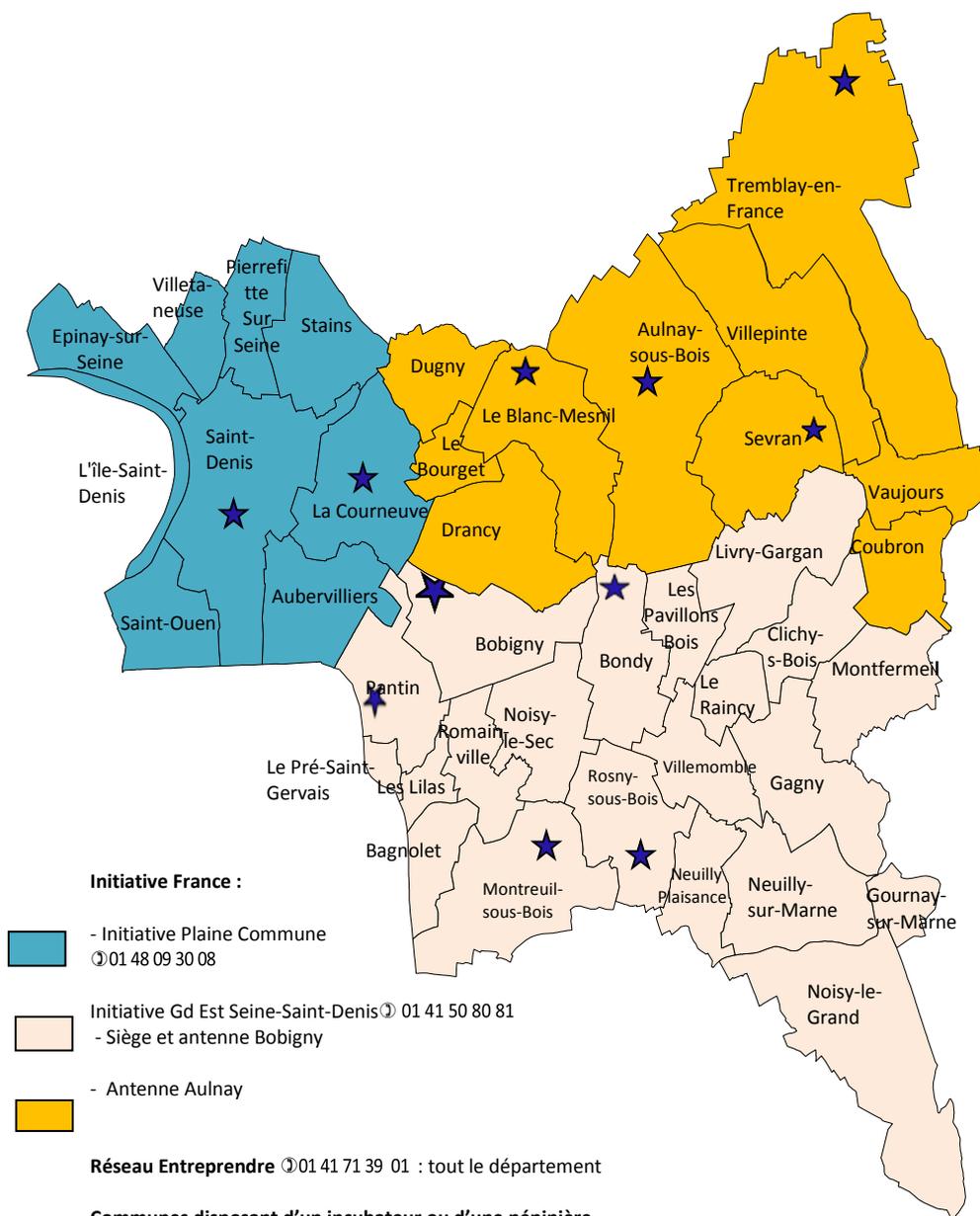
CITESLAB DE PLAINE COMMUNE Service d'amorçage de projet	Maison de l'emploi de Stains 87 avenue Aristide Briand - 93240 Stains Eve-marie.cachin@citeslab.fr Fabienne.tessier@citeslab.fr
CLICHY-SOUS-BOIS ET MONTFERMEIL Point d'accueil à la création (PACE)	4 rue Berthe Morizot- 93370 Montfermeil ☎ 01 45 09 07 02
EST ENSEMBLE	100 avenue Gaston Roussel - 93232 Romainville Cedex ☎ 01 79 64 54 54 www.est-ensemble.fr PACE : 01 79 64 53 89
TERRES D'ENVOI 01 48 17 02 80	BP 5 - 93423 Villepinte Cedex ☎ 0800 87 49 18 (numéro vert) www.caterresdefrance.fr entreprendre@caterresdefrance.fr
CONSEIL RÉGIONAL ILE-DE-FRANCE	2 rue Simone Veil- 93400 Saint-Ouen www.iledefrance.fr
COOPANAME	9-13 rue de la Nouvelle France - 93300 Aubervilliers ☎ 01 48 11 60 31 93@coopaname.coop
CREO/révéléateur de talents	15 bis rue Paul Cézanne – 93600 Aulnay-sous-Bois ☎ 01 48 79 03 32 www.creo-adam.fr
DIRECTION DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE UT93)	1 avenue Youri Gagarine - 93000 Bobigny ☎ 01 41 60 53 00 www.idf.direccte.gouv.fr
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES PARIS EST	9 cours de l'Arche-Guedon - BP 115 Torcy – 77207 Marne la vallée Cedex ☎ 09 70 27 21 20 ww.douane.gouv.fr
EGEE	104 avenue de Lattre de Tassigny - 93800 Epinay-sur- Seine ☎ 01 48 41 28 24 www.egee.asso.fr
GARANCES – France Active	c/o CCI Seine-Saint-Denis 191 avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny ☎ 01 48 96 13 garances@garances.org
GARRIGUE ÎLE-DE-FRANCE	61 rue Victor Hugo - 93500 Pantin ☎ 01 71 86 44 52 www.garrigue.net contact@garrigue.net
GROUPEMENT DE CREATEURS	100 avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville ☎ 01 84 74 02 60
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - Pour agents commerciaux	1/13 rue Michel de l'Hospital - 93008 Bobigny Cedex ☎ 0891011 111 (Numéro vert Appel gratuit depuis un poste fixe)
INCUB'13	université Paris 13 - 99 avenue jean baptiste Clément 93340 Villetaneuse ☎ 01 49 40 35 58 direction.incub13@univ-paris13.fr

INITIATIVE GRAND EST SEINE-SAINT-DENIS	191 avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny ☎ 01 48 95 11 69 www.initiativegessd.fr contact@initiativegessd.fr
INITIATIVE PLAINE COMMUNE	MEIFE (Maison de l'Emploi, de l'Insertion, de la Formation et de l'Entreprise) 1 rue Auguste Renoir - 93600 Aulnay-sous-Bois ☎ 01 48 19 36 39
LA MIEL	Maison des start up – 30 rue Proud'hon – 93210 Saint-Denis ☎ 01 48 09 30 08 www.initiative-plainecommune.fr contact@initiative-plainecommune.fr
LE COMPTOIR	20 Bis Rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis ☎ 01 48 09 53 00 www.lamiel.org contact@lamiel.org
MAISON DES ARTISTES Association agréée pour la gestion des assurances sociales des artistes auteurs dans les arts graphiques et plastiques	104 avenue de la résistance – 93100 Montreuil ☎ 01 55 28 01 68 www.le-comptoir.co
MAISON DES ARTISTES Association agréée pour la gestion des assurances sociales des artistes auteurs dans les arts graphiques et plastiques	11 rue Berryer - 75008 PARIS ☎ 01 42 25 06 53 www.lamaisondesartistes.fr contact@maisondesartistes.fr
Convergences Entrepreneur MDE	104 avenue de la résistance – 93100 Montreuil ☎ 01 55 28 01 68 www.le-comptoir.co
ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE LA SEINE-SAINT-DENIS	1 rue auguste Renoir - 93600 Aulnay-sous-Bois ☎ 01 48 19 36 00 www.mde-ce.com/com entreprises@mde-ce.com
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES	Maison de l'avocat et du droit 11/13 rue de l'indépendance - 93011 Bobigny Cedex ☎ 01 48 96 19 92 Palais de justice 173 avenue Paul Vaillant Couturier – 93000 Bobigny ☎ 01 48 96 20 96 www.avocats-bobigny.com avocats@avocats-bobigny.com
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES HUBSTART CENTER	5 rue de Rome 93110 - Rosny-Sous-Bois www.oec-paris.fr ☎ 01 48 54 52 87
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES ATRIUM (Est Ensemble)	Zone Roissy pôle Bâtiment aéronef5 rue de Copenhague BP 13918 95731 Roissy CDG Cede ☎ 01 74 37 27 27 www.hubstart-paris.com
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES ATRIUM (Est Ensemble)	104 avenue de la Résistance - 93102 Montreuil Cedex ☎ 01 41 72 91 00 www.pepiniere-atrrium.fr pepiniere.atrrium@est-ensemble.fr

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES LA COURNEUVE (La MIEL)	1 centre commercial de la Tour – 93120 La Courneuve ☎ 01 43 11 09 10 www.pepiniere-la-courneuve.fr
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES AULNAY-SOUS-BOIS -ET HÔTEL D'ACTIVITÉS	CONVERGENCE ENTREPRENEURS 1 rue Auguste Renoir – 93600 Aulnay-sous-Bois ☎ 01 48 19 00 83 www.mde-ce.com
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES ESPACE 22 DE ROSNY-SOUS-BOIS	5 rue de Rome ZAC de Nanteuil - 93110 Rosny-sous-Bois ☎ 01 49 35 37 00 www.espace22.com
PLAINE COMMUNE	21 avenue Jules Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex Service immobilier ☎ 01 55 93 56 62 service relations entreprises : ☎ 01 55 93 56 9 www.plainecommune.fr
PLAINE CO-WORKING	10 rue Waldeck Rochet – Bat 521 - 93300 Aubervilliers www.plainecoworking.org
Positiv' Planete - Bondy- - Montreuil- - Pantin - Clichy-sous-Bois / Montfermeil	1 rue Jean Lebas – Bondy- ☎ 01 71 86 64 36 17 place du général de Gaulle - Montreuil ☎ 09 84 06 29 52 13 avenue des Courtilières – 93500 Pantin ☎ 07 81 56 02 80 103 Allée de la Chapelle - 93390 Clichy-sous-Bois ☎ 01 43 51 07 14 www.positiveplanetfrance.org/
PÔLE EMPLOI	Numéro de téléphone unique: ☎ 39 49 (gratuit ou 0,11 €/appel depuis une ligne fixe ou une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile) * Toutes les adresses des agences: pole-emploi.fr, rubrique: votre pôle emploi
POINTCARRE	20 bis rue Gabriel Péri – 93200 Saint-Denis www.pointcarre.coop contact@pointcarre.info
PRÉFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS	1 esplanade Jean Moulin - 93007 Bobigny Cedex ☎ 01 41 60 60 60 www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr
RÉSEAU ENTREPRENDRE* 93	10 rue Waldeck Rochet, 93300 - Aubervilliers ☎ 01 41 71 39 01 www.reseau-entreprendre-93.fr 93@reseau-entreprendre.org

SERVICES D'AMORÇAGE DE PROJET DE PLAINE COMMUNE/CitésLab	☎ 0811 562 563
SIAGI	2 rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 Paris ☎ 01 48 74 54 00 www.siagi.com
SOCAMA	4 allée de Seine - 93203 Saint-Denis Cedex ☎ 01 47 29 43 13
UNION RÉGIONALE DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES SCOP/SCIC	100 rue Martre - 92110 Clichy-la-Garenne ☎ 01 40 87 87 00 www.les-scop-idf.coop urparis@scop.coop
URSSAF - IDF	Centre accueil - 21,29 rue Jean Jacques Rousseau 93518 Montreuil Cedex 3698 (service gratuit + prix appel) Artisans-commerçants : secu-independants.fr/mes-cotisations Auto-entrepreneurs : autoentrepreneur.urssaf.fr Professions libérales : urssaf.fr Déclaration préalable à l'embauche: www.due.urssaf.fr

La Seine-Saint-Denis : des ressources pour la création d'entreprise



Ce guide a été réalisé par la Chambre de commerce et d'industrie départementale de Seine-Saint-Denis, le Département de la Seine-Saint-Denis. Les principaux acteurs départementaux et locaux de la création d'entreprise ont participé activement à l'élaboration de ce guide.